

~~DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME~~
COMMUNE D'ANGOULINS

N° DEC 06/2024

**DECONSTRUCTION ET RECONSTRUCTION DE LA BASE NAUTIQUE
D'ANGOULINS-SUR-MER**

Le Maire de la Commune d'ANGOULINS-SUR-MER,

VU l'article L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du 10 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal a chargé le MAIRE, par délégation, de prendre les décisions prévues aux articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le projet de démolition-reconstruction de la base nautique d'Angoulins faisant l'objet d'un permis de construire n° 17 010 23 0019,

Vu la décision du Maire en date du 25 mai 2022, attribuant le marché de mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée à la SEMDAS pour le projet de déconstruction et reconstruction de la base nautique d'Angoulins-Sur-Mer,

Vu la décision du Maire en date du 13 septembre 2022, attribuant le marché de maîtrise d'œuvre à l'équipe représentée par son mandataire, le cabinet d'architecture TOCRAULT et DUPUY,

Vu la délibération du 3 juillet 2023 arrêtant le coût d'objectif définitif des travaux au montant de 1.316.440 €/HT, incluant les options B – Installation photovoltaïque » et C – Systèmes de retraitement des EU »,

Considérant que la SEMDAS a lancé le 15 février 2024 une consultation, dans le respect des dispositions de l'article L.2123-1 du code de la commande publique, selon une procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation librement définie par le pouvoir adjudicateur, pour l'exécution des travaux de déconstruction et reconstruction de la base nautique d'Angoulins-Sur-Mer,

Le dossier de consultation des entreprises a fait l'objet d'un allotissement en 15 lots séparés :

Lot 01 – Déconstruction – Terrassement – VRD

Lot 02 – Gros œuvre

Lot 03 – Charpente et bardage bois

Lot 04 – Etanchéité

Lot 05 – Couverture acier – Couverture zinc

Lot 06 – Menuiseries extérieures aluminium

Lot 07 – Serrurerie

Lot 08 – Menuiserie intérieurs bois

Lot 09 – Cloisons sèches – Plafonds plaque de plâtre

Lot 10 – Carrelage – Faïences

Lot 11 – Revêtement de sol souple

Lot 12 – Peinture

Lot 13 – Electricité

Lot 14 - CVC Plomberie

Lot 15 – Elévateur PMR

Considérant qu'il a été remis 35 plis dans les délais,

Considérant l'absence d'offre pour le lot 05 – Couverture acier – Couverture zinc

Considérant les négociations menées avec toutes les entreprises ayant répondu sur tous les lots,

Au vu du rapport d'analyse des offres remis par le Maître d'œuvre le 8 avril 2024, il est proposé d'attribuer les lots aux entreprises suivantes ayant présentées les offres jugées économiquement les plus avantageuses :

AR Prefecture

017-211700109-20240506-DEC_06_2024-DE
Reçu le 06/05/2024

Intitulé du lot attribué	Entreprise attributaire	montant HT Offre de base		PSE retenue	Montant total attribué Offre de base + PSE
Lot 01 – Déconstruction – Terrassement - VRD	COLAS	175 000,00 €	20 498,25 €	PSE 1 : Ajout d'une station de retraitement des eaux grises + PSE 2 : Remplacement du stabilisé à base de coquilles d'huîtres concassées par un enrobé calcaire	195 498,25 €
Lot 02 – Gros œuvre	ALM ALLAIN	335 699,50 €	1 102,11 €	PSE 1 : Ajout d'une station de retraitement des eaux grises	336 801,61 €
Lot 03 – Charpente et bardage bois	VIVANBOIS	193 316,76 €			193 316,76 €
Lot 04 - Etanchéité	ETANCHEITE DU SUD OUEST	39 646,56 €			39 646,56 €
Lot 05 – Couverture acier – Couverture zinc	Infructueux				- €
Lot 06 – Menuiseries extérieures aluminium	PROALU	51 500,00 €			51 500,00 €
Lot 07 – Serrurerie	GUYONNET	92 000,00 €			92 000,00 €
Lot 08 – Menuiserie intérieurs bois	SACRE	50 688,98 €	1 989,00 €	PSE n° 05 : Remplacement des meubles en panneaux contreplaqué par des meubles en panneaux mélaminés stratifiés	48 699,98 €
Lot 09 – Cloisons sèches – Plafonds plaque de plâtre	F. DOUZILLE	47 511,59 €			47 511,59 €
Lot 10 – Carrelage – Faïences	GROUPE VINET	43 500,00 €			43 500,00 €
Lot 11 – Revêtement de sol souple	GROUPE VINET	9 900,00 €			9 900,00 €
Lot 12 – Peinture	G3 BATIMENT	20 286,66 €	1 390,00 €	PSE n° 05 : Remplacement des meubles en panneaux contreplaqué par des meubles en panneaux mélaminés stratifiés	18 896,66 €
Lot 13 – Electricité	CEME ATLANTIQUE	46 556,85 €	12 142,13 €	PSE n° 06 : Installation de panneaux photovoltaïques en toiture	58 698,98 €
Lot 14 - CVC Plomberie	CEME ATLANTIQUE	158 000,00 €	27 600,00 €	PSE 1 : Ajout d'une station de retraitement des eaux grises + PSE 6 : Installation de panneaux photovoltaïques en toiture + PSE n° 07 : Ajout d'un adoucisseur d'eau	185 600,00 €
Lot 15 – Elévateur PMR	ERMHES	20 005,65 €			20 005,65 €
	TOTAL	1 283 612,55 €	57 963,49 €	--	1 341 576,04 €

DECIDE

1/ **DÉCLARER** le lot 05 – Couverture acier – Couverture zinc, infructueux au motif qu'il n'a été proposé aucune offre et **DECIDE** de relancer une consultation pour ce lot selon une procédure de gré à gré ;

2/ **ATTRIBUER** les marchés de travaux aux entreprises et montants définis ci-dessus ;

3/ **AUTORISER** le Président Directeur Général de la SEMDAS, ou son représentant, mandataire, à signer les marchés de travaux ainsi que toutes pièces s'y rapportant.

4/ Les crédits correspondants seront inscrits sur le Budget 2024 à l'opération 192.


5/ La présente décision, qui sera inscrite sur le registre des délibérations du conseil municipal et publiée, est transmise à :

- Monsieur le PREFET de la CHARENTE-MARITIME

Fait en Mairie, le 6 mai 2024

LE MAIRE,
JEAN PIERRE NIVET

Acte rendu exécutoire après dépôt
En Préfecture le ...06/05/2024
Publication du ...06/05/2024
Notification du ...06/05/2024

Jean-Pierre Nivet




Jean-Pierre NIVET
Le Maire

Jean-Pierre Nivet

